

# DONNEZ- NOUS VOTRE AVIS

Répondez en ligne sur [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr)

ou renvoyez ce questionnaire avant le 1<sup>er</sup> septembre 2021 à : Secrétariat technique du bassin Loire-Bretagne  
Agence de l'eau - 9 avenue Buffon - CS 36339  
45063 ORLÉANS CEDEX 2

## Le plan de gestion des eaux Sdage

**1** - Le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2022-2027 (voir double page centrale) vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques, aujourd'hui et pour les générations futures.
- Préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer.
- Partager la ressource disponible et adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses.
- S'organiser ensemble pour gérer l'eau et les milieux aquatiques sur les territoires, aujourd'hui et demain et mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace.

complètement  assez  peu  pas du tout

**2** - Atteindre les objectifs du Sdage suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils être adéquats ?

complètement  assez  peu  pas du tout

**4** - Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer les enjeux liés à l'eau et aux inondations ?

oui  non

Si oui lesquelles ?

---

---

---

---

---

---

---

**5** - Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ?

---

---

---

---

---

---

---

## Le plan de gestion des risques d'inondation PGRI

**3** - Dans un contexte de changement climatique, le projet de plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027 vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux suivants ?

- accroître la sécurité des populations face aux inondations
- réduire le coût des dommages
- accélérer le retour à la normale des territoires sinistrés

complètement  assez  peu  pas du tout



# Merci d'avoir répondu

Vous pouvez répondre sur internet : [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr)



Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :

Le code postal de votre commune

Vous avez :  moins de 25 ans  entre 25 et 34 ans  entre 35 et 49 ans  entre 50 et 64 ans  65 ans et plus

Vous êtes :  un homme  une femme

Votre activité :

- agriculteur
- artisan / commerçant / chef d'entreprise
- cadre et profession intellectuelle supérieure
- profession intermédiaire (technicien, contre-maître...)
- employé
- ouvrier
- retraité
- inactif
- lycéen
- étudiant

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

- internet
- réseaux sociaux
- médias (presse, radio, TV)
- réunion ou débat public
- autre (précisez) : .....

Vous habitez une commune de :

- moins de 2 000 habitants
- 2 000 à 20 000 habitants
- 20 000 à 100 000 habitants
- 100 000 habitants et plus

Ce questionnaire du comité de bassin Loire-Bretagne et du préfet coordonnateur du bassin fera l'objet d'un traitement statistique dans le cadre de la consultation du public sur les projets de Sdage et de PGRI 2022-2027. Ce questionnaire est strictement anonyme. Conformément au règlement général relatif à la protection des données (RGPD), le directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne collecte les données à caractère personnel que vous communiquez dans les rubriques dédiées à l'expression libre. Ces données ne seront pas utilisées dans le cadre de l'exploitation des réponses et l'établissement des statistiques.

Vous pouvez exercer vos droits au titre du RGPD - droit d'accès aux données, droit de rectification et de suppression des données collectées et droit de limitation à la collecte des données - auprès de la délégation à l'information et à la communication ou auprès du délégué à la protection des données de l'agence de l'eau Loire-Bretagne à l'adresse suivante : [cil\\_dpd@eau-loire-bretagne.fr](mailto:cil_dpd@eau-loire-bretagne.fr)

Les données collectées seront conservées par application du référentiel d'archivage de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

**Vous souhaitez donner votre avis sur le plan de gestion d'un autre bassin, rendez-vous sur : [www.eaufrance.fr](https://www.eaufrance.fr)**

## L'eau vous remercie